

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 1^{er} avril 2022

Début de la réunion : 17h30

Accueil

Présents : Équipe pédagogique : Marc PANKUTZ, Stéphanie MIESCH, Laetitia TROMMENSCHLAGER, Hélène FERNANDEZ, SIMON Catherine, MANGEOL Céline,

Parents d'élèves : BAUMANN Marie-Odile, REIS Caroline, BRENNER Estelle, COLLOTTE Ophélie

Mairie : Marie-Laure STOFFEL (Maire),

Yves GAUTHIER, Directeur de l'accueil périscolaire

Excusés : Mme BERGER-SAUNIER, Inspectrice de l'Éducation Nationale.
FREMY Marie-José (Adjointe, affaires scolaires)
Mmes KIENLEN Aline, THIBAUD Leslie, BONKENDORF Marielle, M. PICOT Ludovic, délégués titulaires, Mme BRITSCH Noémie, parent d'élève suppléante.

M. PANKUTZ, directeur, souhaite la bienvenue à tous les participants et les remercie de leur présence

I. **Approbation du Compte rendu du dernier Conseil d'école**

Le Compte rendu est approuvé à l'unanimité

II. **Point sur la crise sanitaire et les mesures en vigueur**

Dernière actualisation du protocole sanitaire depuis le 14 mars 2022

- Passage au niveau 1 : levé de l'obligation de porter le masque en intérieur.
- Mesures à prendre par les parents et dans quels cas.
Si cas positif dans la classe : toute la classe est cas contact : autotest à J2 et poursuite des cours si négatif.
Pour les cas positifs, isolement de 7 jours (5 si autotest négatif)
Port du masque « fortement conseillé » durant 7 jours pour les élèves de la classe et 7 jours suivant leur retour pour les cas positifs.
Le port du masque reste obligatoire dans les transports.
Le brassage des élèves est à nouveau autorisé.

Depuis que le port du masque n'est plus obligatoire, le nombre de malades a considérablement augmenté dans l'école, aussi bien chez les enseignants (4 sur 6 malades, dont 3 cas positifs), que chez les élèves (jusqu'à une trentaine d'absents, cas positifs, mais également états grippaux et gastros)

III. **Organisation du temps scolaire**

L'école a été destinataire d'un courrier demandant le renouvellement ou la modification de l'organisation du temps scolaire. Après concertation avec la mairie, la commune n'a pas été

destinataire de ce courrier et le renouvellement de l'organisation de la semaine scolaire avait été faite en 2021. Nous ne donnons donc pas suite.

IV. **Entrée en 6^{ème}**

31 élèves sont en partance pour le collège

M. PANKUTZ énonce le calendrier des procédures d'affectation / dérogation 2021

Les parents disposeront d'une notice explicative pour chaque étape.

Les parents auront deux feuilles à compléter et à ramener à l'école (le premier volet a été distribué le 15 mars dernier). Le Directeur se charge de saisir les informations sur le portail réservé à cette procédure (y compris pour les demandes de dérogation).

Il est rappelé qu'il existe une section « football » au collège Pfeffel de Colmar ainsi qu'une section handball et basket au collège Berlioz de Colmar. Les dossiers sont à demander à l'école ou au collège concerné.

V. **Effectifs pour la rentrée de septembre 2022**

Actuellement, il y a 158 élèves (6 radiations depuis le début de l'année). Il y a 31 départs (CM2) et 28 arrivées signalées par la maternelle, ainsi que 1 nouvelle inscription, pour l'instant, soit une prévision de 151 élèves à la rentrée de septembre soit une moyenne de 26 élèves par classe, avec des doubles niveaux

Prévisions: CP : 24
CE 1: 32
CE 2: 31
CM 1: 31
CM 2: 33

Soit 151 élèves

Les Inscriptions pour les nouveaux arrivants se font à l'école à partir les **lundis 09 et 16 mai, sur rendez-vous.**

VI. **Activités pédagogiques, évaluations, RASED...**

A) APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)

Ces activités se poursuivent sous la forme d'aide personnalisée, le mardi ou le lundi

Projet d'école

A) Décloisonnement Maths

Des ateliers problèmes, 1 heure par semaine, communs à toutes les classes, permettant à tous les élèves d'être confrontés hebdomadairement à des situations de problèmes en pouvant travailler à leur niveau et en développant leur capacité de raisonnement pour être plus en confiance.

B) Décloisonnement Lecture

Une demie heure par semaine le vendredi. Après avoir travaillé sur la recherche, nous mettons actuellement l'accent sur la vitesse en lecture, permettant, ici aussi, de faire travailler les élèves sur une capacité particulière et à leur niveau.

C) Volet « Environnement »

Avec l'interdiction du brassage des classes imposé par le protocole sanitaire jusqu'à récemment, ce volet du projet d'école n'a pas pu être mené comme nous l'aurions souhaité.

Vendredi 22 janvier : Animation sur le tri des déchets par les animateurs de l'Observatoire de la Nature, financée par Colmar Agglomération.

Début Mars, les CM2 ont profité d'une animation, également financée par l'Agglomération de Colmar et menée par l'Observatoire de la Nature, sur le cycle de l'eau domestique, qui se poursuivra par une visite de la station d'épuration au mois de juin.

A ce sujet, Monsieur Gauthier, Directeur du centre périscolaire précise que les PEP disposent d'une malle pédagogique intitulée « au fil de l'eau » qui peut être mise à disposition de l'école sur demande.

15 et 17 mars : déplacement de 4 classes au magasin Truffaut où les enfants ont pu, par atelier, planter diverses graines (aromatiques, fleurs, haricots...), fabriquer des « cabanes à pince-oreilles », et découvrir diverses plantes en visitant le magasin, avec les explications éclairées données par le personnel ainsi que par le directeur du magasin lui-même. Nous avons fini cette visite par un goûter et les classes ont pu ramener un diplôme de jardinage, ce qu'ils ont planté et ce qu'ils ont fabriqué. Les enseignants remercient vivement la direction et le personnel pour leur invitation et leur accueil.

Nous irons, la semaine prochaine, voir le film « le chêne » de Michel Seydoux et Laurent Charbonnier au cinéma de Colmar.

Le protocole allégé et l'arrivée des beaux jours devraient encore nous permettre quelques activités liées à la nature et à l'environnement.

C) fête de fin d'année

Le contexte sanitaire a, cette année encore, été lourd et contraignant. Il l'est d'ailleurs encore car même si le protocole ne le reflète plus, la réalité est là pour nous montrer que nous ne fonctionnons toujours pas de façon sereine...

Dans cette situation il nous est bien difficiles de nous projeter dans l'organisation d'un tel événement. Les forces laissées tout au long de l'année dans la gestion de cette crise et le manque de sérénité dans laquelle nous évoluons tous, amènent les équipes enseignantes à abandonner l'idée d'une fête de fin d'année en espérant des temps meilleurs.

Les parents d'élèves demandent s'il est envisageable d'organiser un moment convivial pour marquer la fin de l'année scolaire. L'équipe enseignante reste ouverte à cette possibilité. La discussion qui suit montre cependant que l'organisation d'un tel événement, même « allégé » reste soumis à de nombreuses contraintes.

Évaluations

Les évaluations « repères » au CP et au CE1, comme leur nom l'indique, se veulent être un outil qui doit permettre aux enseignants de cibler les domaines dans lesquels les difficultés sont les plus marquées.

D'abord prévues au mois de janvier, les CP ont participé à la deuxième partie de ces évaluations durant le mois de mars.

Les enseignantes soulignent que le fait de faire passer les évaluations au mois de mars a entraîné une réussite plus grande, les 6 semaines de plus ayant permis à la classe d'être plus avancée dans le programme, avec plus d'acquis.

Réseau d'aides spécialisées

Le RASED (Réseau d'aide aux élèves) est, pour l'instant, absent de notre école malgré des demandes faites en début d'année, notamment au CP. Il semblerait que d'autres écoles soient prioritaires.

Mme DANGEL, psychologue scolaire intervient pour tester les élèves concernés par une éventuelle réorientation (ULIS, SEGPA...), ou un Plan d'Action Particulier.

Nous avons, depuis le début de l'année, fait des demandes pour plusieurs élèves, mais les retards s'accumulent et les parents ainsi que les professionnels (orthophonistes, orthoptistes...) s'inquiètent de ne pas voir les dossiers avancer.

Autres activités

A) Activités sportives

Piscine :

L'activité a démarré le lundi 21 mars pour les CM2 de Madame KOCH et les CE2/CM1 de Mme MANGEOL, à la piscine « Arc En Ciel » de Kaysersberg et se poursuivra (sauf durcissement du protocole) jusqu'au 13 juin, tous les lundis.

Les 4 autres classes se sont rendues à la piscine « Aqualia » de Colmar à compter du 15 avril pour 3 séances par semaine durant 3 semaines. Ce cycle a pris fin ce vendredi 1^{er} avril. Il s'agit, selon le responsable des piscines de Colmar, d'une manière de fonctionner qui pourrait devenir la règle. Une sorte de stage intensif qui doit permettre aux enfants de progresser rapidement. Si ce fonctionnement peut avoir des avantages dans le domaine de l'efficacité, nous avons cependant fait remonter le fait que les enfants sont plus fatigués par cet enchaînement de séances, sans compter qu'il est plus compliqué de trouver des parents disponibles trois fois par semaine d'autant que le responsable nous a prévenu que nous ne disposerions plus d'un éducateur sportif en plus d'un maître-nageur comme ce fut le cas cette année.

Les parents évoquent également le cas des enfants malades (particulièrement nombreux en ce moment) qui manquent une grande partie des séances avec ce système, au final.

Si cela est possible nous essayerons de demander à revenir au système classique avec une séance par semaine.

La commune prend en charge les coûts de transport liés à cette activité et les parents régleront le nombre de séances auxquelles leur enfant aura participé à l'issue du cycle.

B) Autres activités

04/03/2022 : intervention de la gendarmerie dans la classe des CM2 pour une formation à la sécurité routière.

Les dates restent également à fixer pour :

- Spectacle sur le thème du tri des déchets (s'il peut avoir lieu), financé par Colmar Agglomération, pour les CE1/CE2 et les CE2/CM1, qui fera suite à l'animation sur le même thème.
- les sorties de fin d'année.
- La classe de CP de Mme FERNANDEZ se rendra le 19 mai à Ostheim chez « Joëlle Cuisine » pour une activité culinaire autour des fraises que les élèves pourront d'ailleurs aller chercher eux même.

VII. Sécurité

A) Exercices d'alerte :

L'alerte « incendie » du 2^{ème} trimestre aura lieu le mardi 5 avril prochain, l'après-midi. Comme d'habitude, les classes devront sortir rapidement pour se regrouper pour le comptage, sous le préau.

B) RAPPEL : Registre de santé et sécurité au travail

Le registre santé et sécurité au travail est un document **obligatoire** (article 3-2 décret 82-453 modifié, relatif à l'hygiène, à la sécurité et à la prévention médicale dans la fonction publique d'Etat) qui doit être mis à la disposition de **tous les personnels** d'une école et des **usagers**.

C'est dans ce registre que seront consignées toutes les remarques et suggestions relatives aux problèmes d'hygiène et de sécurité liés à :

- la sécurité des installations électriques et de gaz (vétusté, disjonctions fréquentes, absence de prise de terre...),
- l'hygiène des locaux (nettoyage général, état des sanitaires...),
- l'aspect immobilier : difficultés d'accès, de circulation, l'état général des bâtiments,
- l'environnement extérieur : pollution, bruits, signalisation, éclairage,
- l'ambiance de travail : éclairage, espace de travail, port de charge, bruit, travail sur écran, cadre de vie, température...

Il est disponible au bureau du directeur où les personnes concernées pourront retirer une fiche de signalement.

VIII. Comptes et Crédits 2021

Les comptes de la coopérative USEP sont dans le vert. Nous avons organisé une vente de fromage qui, grâce à la mobilisation de beaucoup de parents, a bien fonctionné. Les sommes récoltées (environ 1700€) serviront à financer les sorties, ainsi que du matériel pédagogique « sciences, sport... » pour l'école.

Travaux, aménagements, achats

Dans l'attente du démarrage des travaux cet été, nous n'avons, pour le budget 2022, pas fait de demandes particulières. Nous attendrons de faire le point avec la commune sur les équipements à acquérir pour les nouveaux locaux, au fur et à mesure.

Projet de réhabilitation de l'école

Une réunion entre les enseignants, la commune et l'architecte a eu lieu le mardi 18 mars afin de faire le point sur l'organisation des nouvelles salles de classe et répondre aux interrogations sur l'organisation des travaux. Les enseignants ont émis le souhait de ne pas voir de classe délocalisée ailleurs que sur le site école-salle polyvalente. L'utilisation de la salle panoramique a été évoquée.

Une réunion publique, à l'initiative de la Mairie a eu lieu ce jeudi 31 mars avec les enseignants, les parents d'élèves et les riverains pour évoquer les travaux. L'architecte n'écarte pas la possibilité de réaliser la première partie des travaux sans toucher au bâtiment existant ce qui pourrait éventuellement permettre à l'école de fonctionner en gardant les salles actuelles dans un premier temps.

A l'approche du printemps, Les enseignants demandent à nouveau que les tontes des pelouses entourant l'école soient effectuées en dehors des heures de cours.

IX. Parents d'élèves

Il y a eu plusieurs « histoires » isolées et ne concernant pas forcément les mêmes enfants à l'école ces derniers temps et auxquelles le mot « harcèlement » est trop souvent associé.

Le Directeur rappelle que le harcèlement est une chose que l'on subit au quotidien, ce qui n'est, semble-t-il pas le cas dans notre école.

Le conseil d'école reconnaît cependant la légitimité des inquiétudes des parents face à certains propos ou événements qui peuvent avoir lieu à l'école, même s'ils sont ponctuels.

Les conflits et les comportements inappropriés sont régulièrement évoqués et désamorçés en classe quand les enseignants en ont connaissance. Et les sujets comme le harcèlement, le racisme, le respect des autres... font l'objet d'échanges quasi quotidiens.

Nous convenons que les affaires prenant une certaine ampleur feront à l'avenir, l'objet d'une information à l'ensemble des parents, afin de leur permettre d'intervenir également auprès de leur(s) enfant(s) pour expliquer les choses.

Une charte pourra également être élaborée, et tout comme le règlement intérieur signée par tous les acteurs de l'école en début d'année scolaire.

La date du prochain Conseil d'École est la suivante :

Vendredi 10 juin 2022 à 17h30.

Fin de la réunion : 19h30

Le Directeur

M. PANKUTZ